Conseil municipal du jeudi 17 mars 2022

Rapport de présentation simplifiée du Compte administratif 2021

Le compte administratif 2021 a été présenté aux conseillers municipaux membres de la Commission Finances le février 2022. Il fait apparaître les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement : 4.428.990,27 €

Recettes de fonctionnement : 5.625.669,41 €

Dépenses d'investissement : 934.508,83 €

Recettes d'investissement : 1.027.571,49 €

Le résultat de fonctionnement 2021 est de **1.196.679,14** € auquel s'ajoute le résultat antérieur de 2.095.539,32 € soit un résultat cumulé de **3.292.218,46** €.

Le résultat d'investissement 2021 est positif de 93.062,66 € auquel s'ajoute le résultat antérieur positif de 2.714.079,05 € soit un résultat cumulé positif de **2.807.141,71€.**

Les recettes d'investissement engagées non perçues sont de 50.000,00 €

Les dépenses d'investissement engagées non réalisées sont de 510.319,71 €

1. Répartition des dépenses de fonctionnement

La commune continue ses efforts pour rationaliser ses dépenses. La situation financière reste une situation saine avec un autofinancement suffisant pour continuer les investissements.

- Charges à caractère général (achat de matériel, chauffage, électricité, eau, assurances, entretien et réparations) : 1.095.595,29 €
- Charges de personnel (salaires et charges sociales) : 2.373.695,76 €
- Charges de gestion courantes (subventions, participations obligatoires, indemnités des élus...) : 595.019,55 €
- Charges financières (intérêts des emprunts) : 56.367,84 €
- Charges exceptionnelles (subventions exceptionnelles...) : 3.491,17 €

2. Répartition des recettes de fonctionnement

- Fiscalité locale et taxes : (taxes foncière et d'habitation, taxe sur l'électricité, droits de mutation...) : 3.539.489,67 €
- Dotations et participations : **1.493.983,19** € (Dotations et participations Etat et autres collectivités ou organismes)
- Produits des services et du domaine, ventes diverses : 336.061,08 € (Régies, locations ...)
- Produits exceptionnels (cessions ...): 35.080,93 €
- Atténuations de charges (remboursements sur charges de personnel) : 97.745,46 €
- Divers (reprises sur amortissements, provisions) : 35.080,93 €

3. Répartition des dépenses d'investissement

- Dotations, fonds divers (trop perçu de taxe d'aménagement) : 0 €
- Immobilisations corporelles (équipement, aménagement): 499.538,83 €
- Remboursement de la dette : 380.580,50 €

4. Répartition des recettes d'investissement:

- Solde d'exécution reporté : 2.714.079,05 €
- Dotations, fonds divers (FCTVA, taxe d'aménagement, excédents...): 687.841,13 €
- Divers (cautionnements, acomptes...) 17.255,70 €

5. Les épargnes

 L'épargne brute est affectée en priorité au remboursement en capital des emprunts, la différence finance l'investissement. L'épargne brute s'élève à 1.196.679,14 €
L'épargne nette s'élève à 816.098,64 €.

Historique des épargnes					
	2017	2018	2019	2020	2021
Epargne brute en €	1 025 289,40	796 080,68	672 669,84	1 250 393,79	1 196 679,14
Epargne nette en €	785 256,41	552 470,72	380 361,74	872 254,75	816 098,64